

# diffusion de l'information sur l'Amérique latine

47, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS 75006 PARIS (FRANCE)

TEL. (1) 633.42.47

C.C.P. 1248.74-N PARIS

Du mardi au vendredi : 9 h / 12 h - 14 h / 18 h 30

nº 795

Hebdomadaire - 2 septembre 1982 - 3 F

### -D 795 ARGENTINE: LES MÈRES DE LA PLACE DE MAI ET L'APRÈS-MALOUINES

La nomination à la présidence du général Bignone, le 22 juin 1982, et la reconstitution de la junte militaire de gouvernement, le 13 juillet dernier, sont les éléments déterminants de "l'après-Malouines". Le dialogue avec les forces politiques d'opposition demeure incertain et aléatoire.

Dans ce contexte, le groupe des Mères de la place de mai continue imperturbablement son objectif: empêcher que tombe le rideau de l'oubli politique sur la tragédie des détenus-disparus. Ce groupe est, semblet-il, l'un des rares à avoir su conserver la tête froide dans la vague nationaliste qui vient de secouer l'Argentine.

C'est dans la dignité que les Mères de la place de mai s'adressent ici 1) au pape, trois jours avant son voyage-éclair à Buenos-Aires; 2) à la justice fédérale, à l'occasion de "l'affaire du capitaine Astiz"; 3) aux membres du Front multiparti, à l'heure où le dialogue semble s'ouvrir entre eux et les militaires.

Note DIAL

#### 1- Lettre au pape

A Sa Sainteté Jean-Paul II En ville

Buenos-Aires, le 8 juin 1982

Très Saint Père,

Ceci est une <u>demande désespérée</u>: Aidez-nous à sauver les survivants des Auschwitz et Treblinka d'Argentine.

Votre Sainteté a déclaré à plusieurs reprises être aux côtés de ceux qui souffrent, des persécutés.

On ne peut être neutre face à cette tragédie; le rester supposerait être avec l'agresseur, avec le bourreau, et non avec la victime.

Le 28 octobre 1979, au moment de la prière de l'Angelus, vous avez, Très Saint-Père, exprimé ouvertement votre espoir d'une solution rapide au terrible drame des personnes "disparues" dans notre pays (1).

Saint-Père de l'Espérance, vos paroles n'ont pas alors été entendues par nos gouvernants. Nous pensons qu'aujourd'hui elles pourraient être reçues

<sup>(1)</sup> Cf. DIAL D 606 (NdT).

dans l'esprit d'obéissance qui convient. Nous implorons votre médiation. Ne laissez pas sans soutien nos enfants, torturés, exposés! Ne nous laissez pas sans soutien, nous leurs mères! Notre chemin de croix est si long!

Si nos enfants ne sont pas ramenés à la lumière, si vérité et justice ne sont pas faites, nos coeurs ne pourront retrouver le calme ni notre peuple rencontrer à nouveau l'amour et la paix.

L'Association des mères de la place de mai

## 2- Lettre à la justice fédérale à propos du capitaine Astiz

Au juge fédéral José Nicasio Dibur

Buenos-Aires, le 2 juin 1982

Les soussignées, Hebe Pastor de Bonafini, carte d'électeur n° 3.111.352; Maria Adela Gard de Antokoletz, carte d'identité n° 1.845.677; Maria del Rosario Cerruti, carte d'identité n° 2.383.614; Juana Pargament, carte d'identité n° 1.677.504; Mina de Binstock, carte d'électeur n° 5.402.771; Sofía Renée de Epelbaum, carte d'identité n° 4.382.519; Hebe P. de Mascia, carte d'électeur n° 0514270; Martha Ocampo de Vazquez, carte d'identité n° 5.036.659; Gloria de Nolasco, carte d'électeur n° 040717; Laura de Rivelli, carte d'électeur n° 1.009.705; Carmen Aguiar de Lapacó, carte d'identité n° 0946297; et Nora de Cortiñas, carte d'électeur n° 0019538, se présentent devant ce tribunal pour faire la dénonciation suivante.

Elle se réfère aux informations parues dans les journaux sur le capitaine de corvette Alfredo Astiz, commandant la garnison militaire des îles de Géorgie du sud, qui s'est rendu aux forces britaniques et qui reste retenu par le gouvernement de Grande-Bretagne, sur demande des gouvernements français et suédois, afin d'être interrogé à propos de l'enlèvement et de la disparition de deux religieuses françaises et d'une jeune suédoise.

Le 8 décembre 1977, à 20 H, la religieuse missionnaire française Alice Domon a été arrêtée dans le jardin de l'église Santa Cruz (Carlos Calvo y Urquiza). Avec elle, au cours de la même opération, ont été emmenées les personnes dont les noms suivent: Esther Careaga, Maria Ponce de Bianco, domiciliée rue Coronel Pagola 225, Lomas del Mirador (Buenos-Aires); Angela Agnard, Patricia Oviedo, domiciliées rue Rivadavia 3201, Capitale fédérale; Raquel Bulit, domiciliée rue Lavalle 169, Junin (Buenos-Aires); Julio Fondevila; Horacio Anibal Elbert, domicilié rue Moreno 1849, Capitale fédérale; et Eduardo Gabriel Horane.

Deux jours plus tard, ont été enlevés à leur domicile: Remo Carlos Berardo, rue Magallanes 889, Capitale fédérale; Azucena Villaflor de De Vicenti, rue Cramen 117, Sarandí (Buenos-Aires); et la religieuse missionnaire française Léonie Duquet, qui vivait à la paroisse San Pablo, Ramos Mejía (Buenos-Aires).

En dehors des personnes enlevées le 10, toutes les autres étaient en réunion avec des parents de détenus-disparus pour rassembler des fonds en vue de la publication d'une publicité payée.

Les personnes détenus n'ont plus fait l'objet d'aucune information jusqu'à la date d'aujourd'hui, en dépit des instantes démarches effectuées.

Le capitaine de corvette Alfredo Astiz est accusé d'intervention dans cet événement inqualifiable.

Il s'est intégré à notre mouvement pour y trouver aide et conseil, en se faisant passer pour le frère d'un disparu et en nous demandant de l'inclure dans nos réclamations. C'est ainsi que, sous le nom de Gustavo Niño, il a signé la demande publiée dans le journal "La Nación" du 10 décembre 1977.

#### Réclamation

Monsieur le Juge, nous demandons une enquête approfondie sur ces faits très graves pour les tirer au clair. Le témoignage du capitaine Astiz doit conduire à l'apparition des personnes mentionnées ci-dessus et à celle de milliers de "détenus-disparus" après des comportements similaires.

La réclamation que nous présentons est un impératif imprescriptible de vérité et de justice.

Pour l'Association des mères de la place de mai (suivent les signatures)

## 3- Lettre aux signataires de "Proposition multipartite" (2)

A Messieurs les membres du Front multiparti En ville

Buenos-Aires, le 24 juin 1982

Messieurs,

Comme Mères de la place de mai nous avons, à l'égal de tout le pays, suivi dans l'anxiété, une anxiété véritable, les événements survenus ces derniers mois.

C'est avec douleur que nous prenons connaissance du bilan de nombreuses jeunes vies immolées aux Malouines.

Mais on ne peut ni ne doit, Messieurs, oublier les milliers de "détenus-disparus" en conséquence de la répression menée par le gouvernement militaire qui détient le pouvoir depuis mars 1976. Les responsables des deux tragédies sont les mêmes.

Messieurs les politiciens, la junte militaire a déclaré dans son communiqué officiel d'hier, au point 2, qu'elle "se mettra prioritairement d'accord avec les secteurs représentatifs de la vie nationale sur les aspects essentiels d'un programme politique, économique et social pour l'étape actuelle de transition". Le général Bignone a lui-même déclaré qu'il sera d'abord et préférentiellement à l'écoute des représentants des partis reconnus, qu'il considère comme les représentants légitimes du peuple.

Aussi, Messieurs, vous prions-nous de demander l'éclaircissement des conditions dans lesquelles vivent nos êtres chers, "détenus-disparus" illégalement, sans avoir la possibilité d'exercer leur droit à la défense.

Jean-Paul II a fait savoir qu'il s'était, à l'occasion de son bref séjour dans notre pays, entretenu avec les autorités argentines de ce problème pénible lequel, a-t-il affirmé, l'a préoccupé, le préoccupe et continuera de le préoccuper.

<sup>(2)</sup> Sur cette déclaration du Front multiparti du 16 décembre 1981, cf. DIAL D 781 (NdT).

Nous ne pouvons espérer moins de vous, les compatriotes de nos détenusdisparus.

Cependant, nous avons constaté avec préoccupation que, dans le document élaboré par votre Front multiparti et publié dans les journaux d'aujourd'hui, rien n'est dit sur la question. Certes le document parle des détenus politiques, mais il ne mentionne pas l'exigence imprescriptible de la libération, aussi, des détenus-disparus.

Sans règlement dans la justice de ce drame il ne pourra y avoir "commencement et germe de paix" ni "l'harmonie et la réconciliation auxquelles nous aspirons tous pour notre patrie et son peuple, si profondément blessés durant les dernières années".

L'attention du monde civilisé et de notre peuple est fixée sur vous. Nous espérons une rectitude de comportement qui ne frustre pas les attentes.

Messieurs, les jeunes attendent, nous attendons, le peuple attend. La responsabilité est entre vos mains.

Cordialement.

Les Mères de la place de mai

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 240 F - Etranger 285 F - Avion 350 F Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441